



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2003 - 050

Le 23 juillet 2003

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ

#### MAGNA INTERNATIONAL INC. (MG) OPÉRATION DE SCISSION

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU PLAN DE DISTRIBUTION. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.**

### DÉTAILS DU PLAN

Par la présente, la Bourse et CDCC désirent vous informer de l'annonce de la décision de la société Magna International Inc. («Magna») de distribuer l'ensemble des actifs de MI Developments inc. («MID») à ses actionnaires.

La direction de Magna procédera à la scission après avoir obtenu l'approbation de ses actionnaires qui seront invités à se prononcer à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des actionnaires devant se tenir le 19 août 2003. La date d'enregistrement prévue de la distribution d'actions est le 29 août 2003, à la fermeture des marchés.

Selon les conditions du plan de distribution, les actionnaires de Magna recevront une action à droit de vote subalterne de catégorie A de MID pour chaque tranche de deux actions à droit de vote subalterne de catégorie A de Magna détenues. Il est prévu que les actions de catégorie A de MID seront négociées à la fois à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

Compte tenu du plan de distribution ci-dessus, toutes les options sur actions de Magna (MG) présentement inscrites à la Bourse seront ajustées afin de refléter le nouveau livrable.

---

**Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

65, rue Queen Ouest  
Bureau 700  
Toronto, Ontario  
M5H 2M5  
Tél. : 416-367-2463  
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria  
3ième étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545  
Télec. : 514-871-3530

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)



**LE RAJUSTEMENT POSSIBLE SUIVANT EST BASÉ SUR L'INFORMATION CI-DESSUS DONT DISPOSENT PRÉSENTEMENT CDCC ET LA BOURSE. DES MODIFICATIONS POURRONT Y ÊTRE APPORTÉES SI DE L'INFORMATION ADDITIONNELLE DEVIENT DISPONIBLE OU SI DES CHANGEMENTS IMPORTANTS SONT EFFECTUÉS AUX CONDITIONS DU PLAN DE DISTRIBUTION.**

## **DÉTAILS DU RAJUSTEMENT DE CONTRAT**

### **CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément à la Règle A-902 de CDCC, toutes les options de la classe MG seront réajustées de la manière suivante :

- **DATE ANTICIPÉE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 29 août 2003.**
- **NOUVEAU SYMBOLE DES OPTIONS :** **À déterminer**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :**
  - **100 actions à droit de vote subalterne de catégorie A de Magna ;**
  - **50 actions à droit de vote subalterne de catégorie A de MID.**

De plus amples informations vous seront communiquées par la Bourse et CDCC au fur et à mesure que les détails définitifs du plan de distribution seront connus.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre bureau local de CDCC.

Michel Favreau  
Premier vice-président  
et chef de la compensation

---

**Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

65, rue Queen Ouest  
Bureau 700  
Toronto, Ontario  
M5H 2M5  
Tél. : 416-367-2463  
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria  
3ième étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545  
Télec. : 514-871-3530

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)